

Profil : RESPONSABLE DU SUIVI PSYCHOSOCIAL

Le responsable du suivi psychosocial assure le suivi, la guidance et l'orientation sociale et professionnelle et/ou pédagogique des stagiaires en respectant le cahier des charges d'ACTIRIS. Il assure les contacts avec les institutions dont dépend le processus d'insertion des stagiaires.

Il est en première ligne concernant l'aide à la prise en charge et à la résolution de problèmes sociaux, familiaux, juridiques, ... de manière à permettre au stagiaire de s'investir totalement dans son projet de formation, cadrage de ce que représente l'engagement dans un processus ISP, explication des contraintes, droits et obligations.

- Maîtrise des compétences en psychologie (master en sciences psychologiques)
- Connaissance des techniques de médiation
- Connaissances en législation sociale
- Connaissance du secteur de l'ISP et de ses partenaires
- Etre capable de collaborer avec les formateurs dans le cadre de la sélection et du suivi des stagiaires (réunions mensuelles d'évaluation des stagiaires)
- Maîtrise des outils informatiques + ceux spécifiques au secteur (RPE, Corail)

Conditions de travail :

Engagement en février 2019

Etre porteur d'un master en sciences psychologiques

Contrat TP – CDI

Conditions ACS (habiter Bruxelles et 6 mois de chômage)

Rémunération suivant barème CP 329.02

Intéressé(e) ?

Vous pouvez postuler par écrit avec une lettre de motivation et CV, à l'attention de Madame Annick LAHO, Directrice, rue du Chimiste 34-36, 1070 Anderlecht ou par mail à l'adresse suivante: a.laho.caf@skynet.be

Entretiens de sélection dans le courant du mois de janvier 2019.